

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Ne perdons pas le Nord !

Pour un réel équilibre entre le développement et la conservation dans le plan nord

Québec, le 13 septembre 2011 — « Le sort de près de 600 000 km² de notre territoire québécois se discute, à partir d'aujourd'hui, avec le début d'une série de consultations publiques. C'est un enjeu considérable pour notre société et nous invitons la population à y participer pour que l'engagement gouvernemental de mettre 50 % du territoire d'application du Plan Nord à l'abri des activités industrielles se concrétise par de réelles mesures de conservation ! », déclare Patrick Nadeau, directeur général de SNAP Québec.

Les consultations publiques se dérouleront jusqu'en octobre, dans les régions touchées par le Plan Nord, ainsi qu'à Québec et Montréal. Le calendrier des dates de ces consultations a été affiché seulement quatre jours avant la première séance, qui se tiendra ce soir à Baie-Comeau. « Cherche-t-on vraiment à impliquer la population dans la conservation du territoire du Plan Nord ? On est en droit de se poser la question ! », affirme Christian Simard, directeur général de Nature Québec. « L'annonce à la dernière minute des séances de consultation et la faible diffusion de ces événements ne démontre pas une volonté très forte de mobiliser les communautés. Pourtant, c'est la seule tribune offerte aux Québécois pour se prononcer sur un volet important du Plan Nord : la conservation de 50 % de ce territoire », poursuit-il.

Des revendications pour garder vraiment le nord !

Le territoire couvert par le Plan Nord est immense et recèle une biodiversité unique, des réserves d'eau douce d'importance mondiale et des écosystèmes sensibles encore intacts. « Des mesures importantes doivent être prises pour garantir que le développement de ce territoire ne se fera pas au détriment d'écosystèmes exceptionnels », soutient Patrick Nadeau.

Nature Québec et SNAP Québec seront présents lors des consultations publiques pour insister sur des points importants devant se retrouver dans le futur projet de loi. Cette loi doit :

- Empêcher toute forme d'activité industrielle dans les territoires à conserver (50 % du Plan Nord).
- Identifier et protéger les territoires importants avant de déclencher des projets industriels.
- Créer des vraies aires protégées sur 20 % du territoire du Plan Nord, d'ici 2020.
- Planifier le plus rapidement possible la conservation d'écosystèmes importants et un développement respectueux de l'intégrité écologique du territoire.
- Que le gouvernement reconnaisse l'implication des Premières Nations, des Inuits et des communautés nordiques non-autochtones dans l'identification et la gestion des territoires à protéger.

« Le développement du Plan Nord nous apparaît souvent comme une nouvelle ruée vers l'or et l'exploitation de nos ressources naturelles. Pour contrer ce « boom », il faut également se ruer pour conserver les joyaux de ce territoire et garder le Nord pour la génération actuelle et celles à venir ! », conclut Christian Simard.

Nature Québec (www.naturequebec.org) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 5000 individus et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme s'est prononcé publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions environnementales, dont les aires protégées, l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement énergétique.

SNAP (www.snapqc.org). LA SNAP est un organisme à but non lucratif fondé en 1963 par des citoyens qui avaient à cœur la sauvegarde des espaces naturels. Elle compte 13 sections régionales à travers le pays, dont sa section québécoise qui a vu le jour en 2001. La SNAP Québec a pour mission la protection du patrimoine naturel en favorisant la création d'aires protégées ainsi que l'amélioration de la gestion des aires existantes. Nos actions parlent d'elles-mêmes puisque nous avons déjà contribué à la protection de plus de 450 000 kilomètres carrés du patrimoine naturel canadien.

Information :

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations

Tél. : (418) 648-2104 poste 2074 ou (418) 931-1131

communications@naturequebec.org

Patrick Nadeau, directeur général

Tél. : (514) 278-7627 poste 226 ou (514) 603.3085

pnadeau@snapqc.org